

Pauvreté à Haïti: Éléments méthodologiques

Version de travail¹

Juillet 2014

Table of Contents

INTRODUCTION	2
PREMIÈRE PARTIE	5
1. ÉLÉMENTS MÉTHODOLOGIQUES SUR LA MESURE DE LA PAUVRETÉ	5
1.1 LES DONNÉES DE L'ENQUÊTE ECVMAS (2012)	5
1.2 INDICATEUR DE MESURE DE BIEN-ÊTRE	6
1.3 LE SEUIL DE PAUVRETÉ	9
DEUXIÈME PARTIE	18
1. PROFIL DE LA PAUVRETÉ EN HAÏTI	18
BIBLIOGRAPHIE	23

¹ Cette note a été produite par l'équipe de la Banque Mondiale (Federica Marzo et Prospere Backiny-Yetna, research assistant : Natalia Garbiras) en collaboration avec ONPES et tout le comité technique interinstitutionnel qui a travaillé à la définition du seuil de pauvreté, incluant IHSI, FAES et CNSA.

Introduction

Ce document a comme objectif de présenter les premiers éléments de description de la pauvreté en Haïti en 2012 et son évolution, sur la base de données d'enquête récentes et de la nouvelle méthodologie de mesure de la pauvreté monétaire en Haïti. Cet exercice s'inscrit dans le cadre de l'Étude de Pauvreté pour Haïti conduite par la Banque Mondiale en partenariat avec le Gouvernement d'Haïti, la première depuis 1998. Alors que la description de la pauvreté vise à identifier son niveau, distribution géographique, en ouvrant ainsi la porte à une description plus détaillée et analyses plus approfondies de la thématique de la pauvreté, la partie méthodologique fournis les éléments clés pour comprendre comment la pauvreté monétaire a été définie.

Historiquement, l'analyse de la pauvreté monétaire en Haïti a été contrainte par le manque d'information statistique fréquente et crédible, ainsi que d'une méthodologie officielle de mesure. Cette situation a porté à des multiples tentatives de mesure entre 2001 et 2006, qui ont contribué à générer une certaine confusion à cet égard. Les enquêtes disponibles par le passé pour ce type d'exercice comprennent les deux Enquêtes Budget-Consommation des ménages (EBCM I et II) conduites par l'Institut Haïtien de Statistiques (IHSI) en 1986/87 et 1999/2000, et l'Enquête sur les Conditions de Vie en Haïti de 2001, collectée par l'IHSI en collaboration avec FAFO. Alors que les deux premières enquêtes comprennent les données sur la consommation des ménages, la troisième ne couvre que le revenu. Sur la base de ces données, deux types d'analyses différents ont été conduits². En 2001, un seuil de pauvreté non-officielle a été définie sur la base de l'approche du coût *des besoins essentiels* (Pedersen and Lakewood 2001, FAFO) et sur les données de consommation des ménages contenues dans les EBCM I et II. Cet exercice a produit des taux de pauvreté relativement comparables pour les deux années qui montrent une diminution de la pauvreté *modérée* de 59.6 en 1986/7 à 48.0% 1999/2000 et de la pauvreté *extrême* de 44.5 à 31.4%. Les résultats concernant la pauvreté modérée ont cependant été remis en question ensuite (Montas, 2005)³. Entre 2003 et 2006 les seuils de pauvreté internationales (1 et 2 Dollar PPA par tête et par jour) ont été utilisées pour calculer les taux de pauvreté en utilisant ECVH 2001 à l'aide des données de revenu. Plusieurs institutions et chercheurs ont procédé de la même façon, produisant des taux de pauvreté à chaque fois différents sur la base d'une utilisation diverse et variée des Parité de Pouvoir d'Achat (PPA). Les taux de pauvreté extrême à 1 Dollar PPA pour 2001

² Pour une synthèse des travaux effectués entre 2001 et 2006 : Haiti Options and Opportunities for Inclusive growth – Country Economic Memorandum. The World Bank. June 2006.

³ Les données relatives à la pauvreté extrême, calculées sur la base du seuil alimentaire, n'ont pas été remises en discussion.

ont ainsi varié de 48.9% (Verner 2005) à 53.9% (World Bank and SEDLAC 2005/6) à 55% (UNDP 2003) et 56% (SEDLAC, non-officiel).

Le seul chiffre de pauvreté retenu par le Gouvernement d'Haïti et généralement utilisé date de 2001. En 2006, le Ministère des Finances d'Haïti a demandé à IHSI de produire un profil de pauvreté pour Haïti sur la base d'ECVH 2001, afin de faciliter les discussions avec le Fond Monétaire International sur un nouveau programme d'assistance et pour préparer le terrain pour la définition d'un Document Stratégique de Réduction la Pauvreté (qui sera élaboré en 2008). Ce travail conjoint effectué sur la base des données de revenu provenant d'ECVH 2001 a produit un taux de pauvreté modérée de 76% et de pauvreté extrême de 56%. Le rapport publié par FAFO décrit la pauvreté comme étant un phénomène surtout rural, 77 % des personnes en extrême pauvreté vivant hors de la zone métropolitaine de Port-au-Prince⁴. À cette époque, les ménages pauvres étaient plus susceptibles d'être dirigés par une femme, en particulier à Port-au-Prince, avaient moins d'accès au revenu salarial ou aux transferts (en valeur absolue) et dépendaient davantage de l'auto-emploi et de l'autoproduction.

Entre 2001 et 2012 aucune enquête auprès des ménages n'a permis la mise à jour des taux de pauvreté monétaire. La seule enquête nationale qui s'est déroulée avec régularité tous les 5 ans a été l'*enquête démographique et de santé* (DHS), qui cependant ne permet pas le suivi de la pauvreté monétaire. En 2011, la Banque mondiale a exploité les données de deux DHS (de 1995 à 2005) pour étudier la pauvreté basée sur les actifs au cours de la décennie 1990-2000, avant le séisme⁵. L'étude montre que 20 % des chefs de ménages vivaient en dessous du seuil de pauvreté, défini comme le 20^e percentile de l'indice 1995 de répartition des actifs. Quinze pour cent des ménages se situaient en dessous du seuil en 2000, contre 17 % en 2005. Ainsi, la pauvreté extrême basée sur les actifs semble avoir diminué entre 1995 et 2000 et est restée relativement constante entre 2000 et 2005.

Au lendemain du tremblement de terre, IHSI et ses partenaires ont décidé de mener une nouvelle enquête sur les conditions de vie des ménages, cette fois-ci en incluant la consommation des ménages. Dans ce contexte, la Banque mondiale a commencé à collaborer avec le Gouvernement haïtien afin de produire les informations statistiques indispensables sur les conditions de vie des ménages. En particulier, la Banque mondiale, le Centre de recherche français

⁴ Sletten and Egset (2004), en utilisant l'enquête HLCS 2001 et un seuil de pauvreté de 1,08 dollars par jour.

⁵ Echevin (2011).

DIAL, l'Institut haïtien de statistique et de l'informatique (IHSI) ont collaboré pour la production d'une enquête représentative à l'échelle nationale, des milieux de résidence et départementale, pour la mesure des niveaux de vie après le séisme. La collecte des données de cette enquête (ECVMAS 2012) a eu lieu en 2012.

La disponibilité de données a rendu possible la définition du premier seuil de pauvreté national officielle pour Haïti. Avec l'Assistance technique de la Banque Mondiale, un comité technique guidé par l'ONPES et comprenant l'IHSI, le FAES, la CNSA et le Ministère du Plan a développé un nouveau seuil de pauvreté pour Haïti. Ce seuil, officialisé le 13 Mai 2014 lors du lancement du Plan d'Action Accéléré pour la Réduction de la Pauvreté, s'inspire de l'approche du coût des besoins de base et a une valeur de 81.7 HTG par personne et par jour pour la pauvreté et 41.6 HTG par personne et par jour pour la pauvreté extrême (2 et 1 dollar américains respectivement, de 2012). C'est sur la base de ces nouveaux seuils de pauvreté que nous allons pouvoir définir les profils de pauvreté pour 2012.

L'avantage principal de disposer d'un seuil de pauvreté *national* est que celui-ci est défini sur la base des caractéristiques du pays, et permet de faire le suivi dans le temps des progrès obtenus dans la lutte contre la pauvreté et d'évaluer les politiques mises en place dans le pays. Au contraire, les seuils internationaux sont communs pour tous les pays et leur seul avantage est de permettre la comparaison entre pays à un moment donné.

Ce papier présente une note méthodologique sur la mesure de la pauvreté à Haïti (construction de l'indicateur de bien-être et du seuil de pauvreté) et les premiers résultats du profil de pauvreté de 2012.

Première Partie

1. Éléments méthodologiques sur la mesure de la pauvreté

L'analyse de la pauvreté requiert au moins trois ingrédients à la base : i) des données d'enquête fiables ; 2) une mesure du bien-être du ménage (il s'agit généralement d'une mesure tirée soit de la consommation soit du revenu) ; iii) un seuil de pauvreté, c'est-à-dire la valeur de l'indicateur de bien-être en deçà de laquelle un ménage sera considéré comme pauvre. Une fois ces éléments réunis, les indicateurs tels que les Foster-Greer-Thorbecke (1984) peuvent être utilisés pour identifier les pauvres, et décrire et analyser la pauvreté⁶.

1.1 Les données de l'enquête ECVMAS (2012)

ECVMAS 1 (2012), (*Enquête sur les conditions de vie des ménages après le séisme*), est la première enquête de ce type effectuée depuis 2001. Elle a été conçue et exécutée par l'IHSI, avec le support technique et financier de Banque Mondiale⁷.

L'objectif de l'enquête était d'estimer l'impact du séisme sur les conditions de vie des Haïtiens et d'estimer l'ampleur de la pauvreté et du chômage.

Représentative de la population haïtienne au niveau national, urbain/rural et départemental pour les principaux indicateurs (tel que les taux de pauvreté), l'enquête contient des informations détaillées sur les conditions de vie de 4930 ménages en Haïti (y compris les camps de personnes déplacées) et environ 23.000 individus⁸. En particulier, les informations contenues vont du revenu des ménages, la démographie, la santé et l'éducation, à la qualité de l'habitat et les chocs. Central pour l'analyse de la pauvreté, l'enquête inclut aussi un module détaillé sur les dépenses et la

⁶ La formule pour calculer les indicateurs de pauvreté de Foster, Greer, and Thorbecke (1984) est la suivante :

$$P_{\alpha} = 1/n \sum_i I(y_i < z) \left[\frac{z - y_i}{z} \right]^{\alpha}$$
, où n est la taille de la population, i ce sont les individus, y est la mesure de bien-être par tête (i.e. consommation), z est la ligne de pauvreté, et I est un indicateur de fonction qui prend la valeur 1 si l'argument est vrai et zéro sinon. Quand $\alpha=0$, l'indicateur qui en résulte est le *Headcount* (incidence de pauvreté par tête), quand $\alpha=1$, on obtient l'indicateur de déficit de pauvreté, et quand $\alpha=2$, on obtient l'indicateur de sévérité de la pauvreté.

⁷ Trois partenaires ont travaillé à cette enquête : IHSI, la Banque Mondiale et DIAL, un centre de recherche français.

⁸ La base de données contient 4950 ménages, mais 20 ont été éliminés pour l'analyse de la pauvreté puisqu'ils présentaient une consommation nulle ou d'autres incohérences dans les données.

consommation des ménages, notamment sur la consommation alimentaire. Ce sera cette partie de l'enquête qui sera en effet utilisée pour construire le seuil de pauvreté. Enfin, l'ECVMAS comprenait une étude de marché couvrant l'ensemble du territoire national et recensant les prix de tous les produits alimentaires et articles de consommation courante tels que le charbon de bois, les savons, les articles d'hygiène personnelle, etc.

Après une longue période de préparation, rendue difficile par les conséquences du séisme du 12 Janvier 2010, la collecte des données a eu lieu entre août 2012 et janvier 2013. Le taux de non-réponse a été de seulement 1,4 %, à témoignage de la bonne qualité des données.

1.2 Indicateur de mesure de bien-être

L'indicateur de bien-être permet de classer les ménages du plus pauvre au plus riche. Dans la pratique, cet indicateur est construit soit à partir de la consommation soit en utilisant les revenus, chaque choix présentant des avantages et des inconvénients (voir par exemple Deaton et Zaidi, 2002).

Dans le cas d'Haïti, les estimations de pauvreté monétaire les plus récentes (2001) ont été effectuées en utilisant le revenu, choix principalement dicté par l'indisponibilité de données de consommation dans l'Enquête sur les conditions de vie. Toutefois, compte tenu des caractéristiques de ces deux mesures ainsi que celle propres à Haïti, un indicateur basé sur la consommation nous paraît plus pertinent⁹.

Les raisons de ce choix sont d'ordre pratique ainsi que théorique. Premièrement, la consommation fluctue beaucoup moins que le revenu dans le court terme, en particulier dans des économies caractérisées par des forts phénomènes saisonniers (tel que les pays agricoles) ; Deuxièmement, la consommation est mieux mesurée dans les pays où l'informalité (ou l'évasion fiscale) est élevée, puisque les gens ont tendance à répondre de façon plus précise ; Troisièmement, les données sur la consommation sont plus adaptées pour mesurer le bien-être dans les économies agricoles car elles permettent de rendre compte de l'autoconsommation (aliments produits dans la ferme et consommés par les ménages). Pour finir, la consommation est préférée au revenu aussi pour des raisons théoriques car contrairement au revenu, elle prend en compte les *effets du cycle de vie* tels

⁹ Pour un résumé des avantages et des inconvénients, ainsi que des raisons de notre choix, voir la Note conceptuelle de l'étude sur la pauvreté en Haïti, page 13.

que l'épargne et l'emprunt utilisés par les ménages pour lisser la consommation au fil du temps¹⁰. Pour toutes ces raisons, le revenu a tendance à sous-estimer le bien-être et à surestimer la pauvreté, faisant de la consommation le paramètre privilégié de mesure du bien-être.

Quelle que soit le paramètre de mesure du bien-être choisi, il est important de ne pas oublier que la méthodologie d'évaluation de la pauvreté doit être solide et transparente au niveau méthodologique, adaptée au contexte du pays et cohérente dans le temps. Cette dernière caractéristique implique que la méthodologie ne devrait pas être modifiée d'une année à l'autre : les mesures de la consommation et du bien-être lié au revenu ne sont pas comparables et en conséquence elles généreraient une estimation de la pauvreté non comparable¹¹.

La disponibilité des données ECVMAS 2012, comprenant les informations sur la consommation des ménages, a rendu possible pas seulement le calcul des seuils de pauvreté (comme on l'expliquera dans la prochaine section) mais aussi d'utiliser la consommation comme indicateur de bien-être pour mesurer la pauvreté.

L'agrégat de consommation dans le cas Haïti a été calculé en suivant la méthodologie recommandée par Deaton et Zaidi (2002) et largement utilisée au niveau internationale. La construction de l'agrégat comprend quatre étapes :

1. La **première étape** consiste à calculer la consommation annuelle totale du ménage. Ceci s'effectue en faisant la somme de la valeur monétaire de la consommation totale annuelle des ménages pour les produits et services suivants : la nourriture, les produits de consommation courants et occasionnels (biens non durables tel que les produits de soin personnel, les vêtements et autres), les dépenses en services de base (éducation, santé, eau et électricité), la valeur d'usage du logement et des biens durables.
2. La **deuxième étape** consiste à ajuster la consommation des ménages pour prendre en compte la variation *temporelle* des prix (de mois en mois). L'enquête a eu lieu du mois d'aout au mois de décembre 2012, période pendant laquelle les prix ont augmenté de plus de 2 %. On applique un déflateur d'octobre 2012 (IPC de l'IHSI) à tous les prix, le mois médian de l'enquête qui présente en outre l'avantage de ne pas être affecté par un phénomène saisonnier particulier. La déflation ne concerne que les dépenses alimentaires.

¹⁰ Théorie du revenu permanent de Modigliani (Modigliani 1963).

¹¹ Il est recommandé de réviser la méthodologie de calcul du seuil tous les dix ans, alors que celui-ci est mis à jours annuellement en utilisant uniquement le taux d'inflation (alimentaire et non alimentaire).

3. La **troisième étape** consiste à normaliser la consommation totale des ménages en la divisant par leur taille, pour tenir compte des différences dans leur composition et obtenir la consommation par tête.
4. **Enfin**, on procède à une dernière normalisation en divisant la consommation par tête par un déflateur spatial qui prend en compte les différences du coût de la vie entre les régions et les milieux de résidence, différences provenant de sources d’approvisionnement différentes, de coûts de transport et autres coûts de transaction. Le déflateur correspondra alors au ratio entre l’IPC de chaque région et l’IPC national (d’octobre 2012).

Le choix entre consommation annuelle *par tête* et la consommation annuelle *par équivalent-adulte* n’est pas évident. Étant sujette à des considérations d’ordre méthodologique, aux données disponibles pour le pays, ses caractéristiques ainsi que les caractéristiques et méthodologies utilisées dans les pays voisins (dans un souci de comparabilité internationale). Ce choix, qui a été discuté dans la note méthodologique pour la construction de l’agrégat de consommation¹², va influencer également la construction du seuil de pauvreté, comme on le verra par la suite. Les avantages et les inconvénients du choix d’une ou l’autre option ont fait l’objet de nombreuses études.

La plupart des études récentes vantent les mérites de la prise en compte de la composition et des caractéristiques du ménage. La prise en compte de l’hétérogénéité des différents membres du même ménage peut modifier la répartition de la consommation, entraînant une diminution des estimations de la pauvreté (voir par exemple Agüero et Gould, 2003). Le principaux arguments plaidant en faveur de l’utilisation des mesures *par équivalent-adulte* est qu’un enfant peut consommer moins qu’un adulte. Ainsi, une *équivalence-adulte* permet d’éviter l’hypothèse (parfois erronée) d’une corrélation négative entre la taille du ménage et la consommation par tête (Ravallion et Lanjouw, 1994).

Les auteurs qui privilégient la consommation (et le revenu) *par tête* font valoir qu’elle a longtemps été utilisée comme mesure du bien-être dans des analyses de la pauvreté et ne devrait jamais être omise (Deaton et Zaidi, 2002). Comme c’est la mesure la plus couramment choisie, elle est également largement comparable à la fois entre les pays et à l’intérieur des pays. En outre, s’il est certainement vrai que la consommation alimentaire de l’enfant est inférieure à celle d’un adulte, ce

¹² Note méthodologique sur la construction de l’agrégat de consommation pour Haïti. Bakiny-Yetna, Marzo Garbiras (2014). Note technique incluse dans l’étude de pauvreté sur Haïti de la Banque Mondiale, en production au moment de l’écriture de ce *draft*.

n'est pas toujours le cas pour la consommation non-alimentaire. Pour cette raison (et d'autres), le choix de l'échelle prête à controverse et est souvent considéré comme arbitraire¹³.

Afin de permettre des comparaisons internationales plus aisées, notamment en Amérique latine, où la majorité des pays ont adopté des mesures par tête, tout en évitant de s'engager sur la voie complexe du choix de l'échelle indiquée, nous avons décidé d'utiliser la *consommation annuelle par tête* dans l'analyse de la pauvreté en Haïti, laissant aux études futures la tâche d'élucider davantage cette question.

1.3 Le seuil de pauvreté

Le seuil de pauvreté est une valeur numérique utilisée avec l'indicateur de bien-être pour classer un ménage comme pauvre (si son niveau de bien-être tel que mesuré par l'indicateur est inférieur au seuil) ou non-pauvre (le cas échéant). La philosophie qui sous-tend la construction du seuil de pauvreté est que pour tout ménage classé comme non pauvre, les membres puissent être capables de satisfaire au minimum leurs besoins vitaux. La Banque mondiale (Ravallion 1998) a proposé la méthode dite du *coût des besoins essentiels* (Cost of Basic Needs, ou CBN, en Anglais), devenue ensuite d'usage courant pour la mesure de la pauvreté monétaire. Nous avons utilisé cette approche pour définir le seuil de pauvreté national d'Haïti.

L'approche du *coût des besoins essentiels* consiste à déterminer un seuil de pauvreté alimentaire correspondant à la valeur monétaire d'une certaine quantité de calories, et à y rajouter un montant correspondant aux besoins minima non alimentaires.

Selon la FAO, les besoins moyens pour un individu varient fortement en fonction de l'âge, du sexe, de l'activité de la personne et d'autres paramètres. En général, l'apport calorique varie de 1900 à 2900 kilocalories par personne et par jour, dans la majeure partie des cas, et bien souvent entre 2100 et 2400 kilocalories. Cette fourchette de valeurs correspond aux apports caloriques minima recommandés par l'institution, ainsi que par l'organisation Mondiale de la Santé.

Les questions méthodologiques importantes à se poser lorsqu'on définit un seuil de pauvreté sont donc les suivantes :

¹³ « La détermination des valeurs des paramètres des échelles d'équivalence ne fait pas toujours pas l'unanimité. Les échelles d'équivalence utilisées actuellement sont plus le fruit d'un consensus qu'une représentation précise des différences de coût de la vie entre différents types de famille » (Groupe d'experts sur les statistiques de la pauvreté, 2006).

- Quel apport minimal de calorie faut-il viser dans le cas d'Haïti ?
- Est-ce qu'on adopte une approche par tête ou bien par équivalent-adulte ?
- Quel groupe de référence choisir pour calculer le seuil alimentaire ?
- Faut-il calculer un seuil unique au niveau national ou en calculer plusieurs, par exemple par région ou milieux de résidence ?

Panier Alimentaire de base et apport minimal en calories

La construction du seuil alimentaire (ou de pauvreté extrême) se fait à partir d'un panier de consommation. La procédure consiste à déterminer quels sont les aliments les plus consommés par une population de référence en utilisant les informations sur la consommation alimentaire dérivées de l'enquête. Dans un pays comme Haïti où le niveau de vie de la population est relativement uniforme et la pauvreté très élevée, on serait tenté d'utiliser un groupe de référence large avec un grand nombre d'observations. Toutefois, compte tenu du fait que le seuil de pauvreté ne sera pas révisé pendant les dix prochaines années et que sur cette période les conditions de vie des haïtiens pourraient s'améliorer significativement, il a été retenu d'utiliser un groupe de référence qui reflète la consommation de la population pauvre (du 20ème au 60ème percentile de consommation totale). Une fois la structure de consommation alimentaire identifiée, il faut utiliser les prix (ou valeurs unitaires) afin de convertir les valeurs en quantités mesurées en unités standards, généralement l'unité est le 100 grammes. Ensuite à l'aide des tables de conversion de la FAO, les quantités consommées sont converties en kilocalories.

En Haïti, le panier est composé des 26 produits les plus consommés au niveau national et représentant plus de 85% de la valeur de la consommation alimentaire des ménages (voir tableau 1) de chaque région du pays¹⁴. Dans ce panier les produits les plus consommés sont le riz importé, les pois, l'huile, le pain, et le riz local. Ce panier paraît assez équilibré (sous réserve d'analyses plus approfondies sur l'insécurité alimentaire) puisqu'il comprend les céréales et tubercules (riz, igname, pain, etc.), la viande (poulet, mouton, bœuf, porc, etc.), les huiles, le lait et les fruits (banane, orange, citron, etc.)¹⁵.

¹⁴ Les régions Haïtiennes incluent le Nord, le Centre, le Sud, l'Ouest, la Transversale. Pour chaque région, on garde les produits alimentaires dont la contribution cumulée aux dépenses alimentaires totales somme à 85%. Après avoir obtenu des paniers alimentaires distincts pour les cinq régions d'Haïti, on met ensemble tous les aliments et on arrive à un panier national de 26 produits.

¹⁵ Deux aliments, consommés dans deux régions uniquement de façons significatives, ont dû être éliminés puisque on ne dispose pas d'une estimation de leur apport calorique. Ces aliments sont la Mangue et les beignets. Toutefois,

Afin de calculer le seuil de pauvreté correspondant à une dotation en calories (il est retenu d'utiliser 2400 kilocalories par personne et par jour), il faut disposer des quantités consommées par personne et par jour en unités standards. Ces quantités ne sont pas directement disponibles dans l'enquête. Elles se calculent à partir de deux inputs : 1) la consommation annuelle en valeur issue de l'enquête et 2) les prix relevés sur les marchés lors de la phase de collecte.

Une enquête prix sur les marchés des zones d'enquête a été organisée parallèlement à l'enquête auprès des ménages. Cette enquête prix fournit les données sur les prix des produits consommés par les ménages Haïtiens¹⁶. Pour chaque région, milieu de résidence et pour chaque produit, on calcule la moyenne des prix des produits (il y a eu trois relevés de prix par produit et par marché), la moyenne des prix par variété de produit, et ensuite on calcule le prix médian parmi toutes les variétés de chaque produit. Au niveau national, on calcule la moyenne des prix médians. En divisant la valeur de la consommation annuelle totale par ces prix nationaux et ensuite par l'effectif de la population du groupe de référence (estimée à partir de l'enquête), on obtient pour chaque produit les quantités (en kilogrammes) consommées par personne et par jour. Le choix de diviser les quantités calculées au niveau national par les prix moyens nationaux assurent de préserver le même panier moyen au niveau national. Les résultats obtenus montrent que pour les produits du panier, un individu consomme en moyenne 1665 kilocalories par jour, soit près de 1900 kilocalories en moyenne si l'on tient compte du fait que le panier représente 85% de la consommation et en admettant que les produits non pris en compte assurent en moyenne le même niveau d'apport énergétique.

La prochaine étape consiste à ajuster les quantités obtenues des données (celles qui ont fourni 1665 kilocalories) de manière à procurer à tout individu les 2400 kilocalories (les calculs sont également faits pour 2100, 2200 et 2300 kilocalories) par personne et par jour requises. Pour ce faire, on applique une règle de trois sur les quantités calculées afin d'obtenir les quantités correspondantes à la norme retenue. Par exemple, pour le seuil de 2400 kilocalories, on multiplie les quantités calculées par le ratio $2400/1665$. Les nouvelles quantités obtenues sont celles que l'individu doit consommer pour s'assurer l'apport en énergie minimum pour être au-dessus du seuil de pauvreté alimentaire.

il est important de noter que ces aliments représentent une partie négligeable de la consommation totale des pauvres du pays.

¹⁶ Pour chaque variété de produit dans chaque marché, l'enquête demande les prix à trois différents vendeurs. On retient la moyenne de ces prix.

Le tableau ici-bas (tableau 1) contient les quantités ajustées par rapport aux différents seuils: 2100, 2200, 2300 et 2400 kilocalories par personne et par jour. Le choix parmi ces différents seuils doit nécessairement se faire en considération des caractéristiques du pays et de sa population.

Sur la base de la composition de la population, on a donc estimé le niveau minimum moyen de calories qui devrait être consommé sur la base des recommandations de la FAO¹⁷. D'après cet exercice, la consommation énergétique moyenne en Haïti devrait être de 2,300 calories (voir tableau n.2).

¹⁷ Les documents et tableaux de référence incluent :
<http://www.fao.org/docrep/007/y5686e/y5686e06.htm#TopOfPage> et
<http://www.fao.org/docrep/meeting/004/m2846e/M2846E07.htm>

Tableau 1. Panier de consommation alimentaire

Produit	Coeff conversion	Consommation initiale		Consommation ajustée à 2100		Consommation ajustée à 2200		Consommation ajustée à 2300		Consommation ajustée à 2400	
		Quantité (en 100 gr)	Kilocalories	Quantité	Kcal	Quantité	Kcal	Quantité	Kcal	Quantité	Kcal
Riz local	360	0.36	130.83	0.46	165.40	0.48	173.28	0.50	181.16	0.53	189.03
Riz importé	360	1.02	368.97	1.30	466.49	1.36	488.70	1.42	510.91	1.48	533.13
Maïs	356	0.57	204.23	0.73	258.21	0.76	270.50	0.79	282.80	0.83	295.09
Blé/Farine	253	0.13	33.20	0.17	41.97	0.17	43.97	0.18	45.97	0.19	47.97
Pain	249	0.22	54.24	0.28	68.57	0.29	71.84	0.30	75.11	0.31	78.37
Pâtes alimentaires	367	0.22	80.73	0.28	102.07	0.29	106.93	0.30	111.79	0.32	116.65
Mouton/Chèvre	123	0.03	3.72	0.04	4.71	0.04	4.93	0.04	5.15	0.04	5.38
Poulet/Canard/Oie	122	0.13	15.28	0.16	19.32	0.17	20.24	0.17	21.16	0.18	22.08
Porc	224	0.04	7.85	0.04	9.93	0.05	10.40	0.05	10.87	0.05	11.35
Bœuf	150	0.04	6.30	0.05	7.97	0.06	8.35	0.06	8.73	0.06	9.11
Poisson	166	0.08	13.81	0.11	17.46	0.11	18.30	0.12	19.13	0.12	19.96
Œufs	90	0.00	0.35	0.00	0.45	0.01	0.47	0.01	0.49	0.01	0.51
Lait	321	0.09	30.21	0.12	38.19	0.12	40.01	0.13	41.83	0.14	43.65
Huile, beurre	884	0.28	251.77	0.36	318.30	0.38	333.46	0.39	348.62	0.41	363.77
Banane	90	0.68	61.60	0.87	77.88	0.91	81.59	0.95	85.29	0.99	89.00
Orange	49	0.19	9.50	0.25	12.02	0.26	12.59	0.27	13.16	0.28	13.73
Citron	30	0.03	1.02	0.04	1.29	0.05	1.35	0.05	1.41	0.05	1.48
Ail	131	0.01	1.86	0.02	2.36	0.02	2.47	0.02	2.58	0.02	2.69
Oignon	41	0.01	0.55	0.02	0.70	0.02	0.73	0.02	0.77	0.02	0.80
Igname	119	0.16	19.05	0.20	24.08	0.21	25.23	0.22	26.38	0.23	27.52
Manioc	149	0.05	7.56	0.06	9.55	0.07	10.01	0.07	10.46	0.07	10.92
Patate	105	0.16	16.57	0.20	20.95	0.21	21.95	0.22	22.95	0.23	23.95
Pois	338	0.51	173.80	0.65	219.73	0.68	230.19	0.71	240.66	0.74	251.12
Sucre/Miel	373	0.39	146.77	0.50	185.56	0.52	194.40	0.54	203.24	0.57	212.07
Maggi	337	0.03	11.30	0.04	14.29	0.04	14.97	0.05	15.65	0.05	16.33
Boissons non-alcoolisées	40	0.25	9.93	0.31	12.55	0.33	13.15	0.34	13.75	0.36	14.34
Total		5.73	1661.03	7.24	2100	7.59	2200	7.93	2300	8.28	2400

Source : Calcul des auteurs à partir de l'ECVMAS, IHSI, Haïti, 2012

Tableau 2. Consommation calorique de la population haïtienne selon les recommandations de la FAO

Age	Sexe	Milieux	Calories	Population	Pondération	Valeur pondérée
Nourrissons (0-12 mois)	garçons		649	141465	0.013092	8.5
	filles		600	124840	0.011553	6.9
Enfants/ados	garçons	urbain	2115	941014	0.087085	184.1
Enfants/ados	garçons	rurale	2376	1231793	0.113994	270.9
Enfants/ados	filles	urbain	1818	978436	0.090548	164.5
Enfants/ados	filles	rurale	2041	1161238	0.107465	219.3
18-29.9	Hommes	urbain	2800	645139	0.059703	167.1
30-59.9	Hommes	urbain	2750	658507	0.06094	167.5
60-99.9	Hommes	urbain	2250	102855	0.009519	21.4
18-29.9	Femmes	urbain	2150	769523	0.071214	153.1
30-59.9	Femmes	urbain	2200	810562	0.075012	165.0
60-99.9	Femmes	urbain	1950	167622	0.015512	30.2
18-29.9	Hommes	rurale	3050	568228	0.052586	160.3
30-59.9	Hommes	rurale	2950	716672	0.066323	195.6
60-99.9	Hommes	rurale	2450	258878	0.023957	58.6
18-29.9	Femmes	rurale	2350	553442	0.051217	120.3
30-59.9	Femmes	rurale	2400	707776	0.0655	157.1
60-99.9	Femmes	rurale	2100	267756	0.024779	52.0
Total				10805756	1	2,303

Source : FAO pour les standards, et ECVMAS 1 pour les valeurs actuels. Calculs des auteurs

Approche par tête ou par équivalence adulte

Pour compléter la définition du seuil de pauvreté alimentaire (ou extrême), il faut choisir entre un seuil par équivalent-adulte ou un seuil par tête qui lui prend en compte les différences de besoins entre des membres du ménage d'âge et de sexe différents. Cette question est étroitement liée aux choix effectués lors de la construction de l'agrégat de consommation : les deux composantes du processus de mesure de la pauvreté doivent en effet adopter la même approche afin d'assurer la cohérence de la méthodologie.

Compte tenu du choix méthodologique effectué lors du calcul de l'agrégat de consommation ainsi que du fait que les mesures de pauvreté adoptées par le passé par le Gouvernement Haïtien utilisaient une approche par tête, l'équipe technique a opté pour l'adoption de cette approche aussi pour le calcul du seuil de pauvreté.

Ainsi, le seuil de pauvreté alimentaire (ou pauvreté extrême) pour Haïti se situe au niveau de 41.6 HTG par tête et par jour, l'équivalent de 1.23 dollars (2005 PPP) et environ 1 dollar américain de 2012.

Groupe de référence dans le calcul de la composante non alimentaire du seuil

Alors que les standards internationaux fournissent les apports caloriques minima pour guider la construction du panier alimentaire et du seuil de pauvreté alimentaire (ou extrême), il n'existe pas de norme particulière pour le seuil non alimentaire.

Pour l'établissement du seuil non alimentaire en utilisant l'approche du *coût des besoins essentiels*, on part de l'idée que les personnes qui ont juste de quoi satisfaire leurs besoins alimentaires doivent opérer des sacrifices pour disposer d'un minimum sur le plan non alimentaire. Ainsi, la valeur de la consommation non alimentaire de ces ménages peut être considérée comme le minimum essentiel, et donc peut être retenue comme la composante non alimentaire du seuil de pauvreté. Concrètement, cette approche équivaut à considérer comme groupe de référence pour le calcul de la composante non-alimentaire les ménages dont la consommation totale par tête est juste égale au seuil alimentaire. En rajoutant la valeur de la consommation non alimentaire moyenne de ces ménages au seuil alimentaire on obtient donc le seuil de pauvreté, aussi appelé *seuil bas*. Une alternative valide au seuil bas est représentée par ce que l'on appelle *seuil haut* : cette fois – ci on prend comme group de référence les ménages dont la consommation alimentaire par tête est juste égale au seuil

alimentaire. Ce sera leur consommation non alimentaire moyenne à être rajoutée au seuil alimentaire pour obtenir le seuil de pauvreté¹⁸.

Dans le cas d'Haïti, le seuil non-alimentaire a été construit par la méthode que l'on vient de décrire. Ce seuil non-alimentaire est égal à la dotation minimale (en valeur) de la consommation non-alimentaire des ménages qui se situent juste au niveau du seuil de pauvreté alimentaire. Afin de choisir entre le seuil haut ou bas, nous avons effectué des simulations.

Afin de tester la sensibilité des indices de pauvreté, on construit une série de seuils. On considère des seuils alimentaires correspondants à 2100, 2200, 2300 et 2400 Kcal par personne et par jour. Pour chacun de ces seuils alimentaires, on construit deux seuils non alimentaires, le seuil bas et le seuil haut mentionnés ci-dessus.

Le seuil non alimentaire *bas*, ou minimum, est égal à la valeur de la consommation non alimentaire dont la consommation totale par tête (indicateur de bien-être) est juste égal au seuil de pauvreté alimentaire. En effet ces ménages quoiqu'ils soient pauvres, doivent faire des sacrifices pour s'assurer un minimum de consommation alimentaire. On calcule ce seuil en considérant les ménages dont la consommation totale par tête est comprise entre 90% et 110% du seuil alimentaire. La dépense moyenne non alimentaire de ces ménages est donc retenue comme le seuil non-alimentaire minimum. S'agissant du seuil haut ou maximum, on le calcule en considérant cette fois-ci les ménages dont la consommation alimentaire par tête est comprise entre 90% et 110% du seuil alimentaire. La dépense moyenne non-alimentaire de ces ménages est donc retenue comme le seuil haut. Ainsi pour chaque seuil alimentaire, on a deux seuils non-alimentaires, et donc deux seuils de pauvreté, le seuil bas et le seuil haut. Etant donné que l'on a fait les calculs pour des seuils alimentaires correspondants aux normes de consommation par personne et par jour de 2100, 2200, 2300 et 2400 kilocalories, on a donc finalement 8 jeux de seuils de pauvreté, les seuils étant calculés par région/milieu de résidence.

A' la lumière des résultats obtenus, le comité technique a opté pour l'adoption d'un **seuil haut** pour mesurer la pauvreté étant perçu comme celui qui décrit le mieux les caractéristiques du pays.

¹⁸ Pour une discussion plus formelle sur l'interprétation des seuils bas et haut dans la définition de la ligne de pauvreté, voir Ravallion (1998).

Tableau 3. Seuils de pauvreté en 2012 en fonction de l'hypothèse de consommation en kilocalories par personne et par jour

	Seuil bas				Seuil haut			
	2100	2200	2300	2400	2100	2200	2300	2400
Nord urbain	22,539	23,143	23,748	24,352	28,110	28,715	29,319	29,924
Nord rural	23,101	23,732	24,363	24,994	28,672	29,304	29,935	30,566
Sud urbain	25,138	25,866	26,595	27,323	30,710	31,438	32,166	32,894
Sud rural	24,438	25,133	25,827	26,522	30,009	30,704	31,399	32,094
Transversale urb.	24,123	24,803	25,483	26,163	29,695	30,374	31,054	31,734
Transversale rural	23,807	24,471	25,136	25,801	29,378	30,043	30,707	31,372
Ouest urbain	22,796	23,413	24,029	24,646	28,367	28,984	29,601	30,217
Ouest rural	24,135	24,816	25,496	26,176	29,707	30,387	31,067	31,748
Metropolitaine	22,724	23,337	23,950	24,563	28,295	28,908	29,522	30,135

Source : Calcul des auteurs à partir de l'ECVMAS, IHSI, Haïti, 2012

Adoption d'un seuil national ou plusieurs seuils régional/par milieux de résidence ?

Pour conclure, une question importante est de savoir s'il faut calculer un seuil unique au niveau national ou en calculer plusieurs, par exemple par région ou par milieu de résidence (comme on l'a fait dans les simulations de la section précédente). Un seul unique facilite le dialogue entre les partenaires travaillant sur les questions de pauvreté. Dans le cas de cette étude, les choix méthodologiques précédents ont conduit à calculer un indicateur de bien-être tenant déjà compte des différences de coût de la vie entre régions, par conséquent cela amène tout naturellement à calculer un seuil de pauvreté unique au niveau national.

En conclusion, une fois les décisions méthodologiques effectuées, la question de savoir quel seuil de pauvreté retenir parmi plusieurs (parmi différentes niveaux minima de kilocalories, ou bien entre seuil bas, seuil haut, seuil national ou seuils régionales) n'est pas que technique, elle dépend aussi de la vision du pays en termes de sécurité alimentaire par exemple (la norme en termes de provision de kilocalories peut être considérée aussi comme une question de sécurité alimentaire), et aussi politique, puisque la pauvreté a aussi un aspect normatif. Suites aux discussions qui ont eu lieu au sein du comité technique, le seuil

retenu est celui correspondant à 2,300 Kilocalories, plus l'hypothèse haute de consommation non-alimentaire, soit 29,909.87 HTG par personne et par an, ou encore 81.7 HTG par individu et par jour.

Deuxième Partie

1. Profil de la pauvreté en Haïti

La pauvreté en Haïti demeure un phénomène endémique, avec un taux national de pauvreté de 58.5 pourcent en 2012, et un taux de pauvreté extrême de 23.8 pourcent. Dans cette étude, une personne est pauvre si elle vit dans un ménage pauvre. Deux types de pauvreté sont considérés, la pauvreté modérée dénommée simplement pauvreté et la pauvreté extrême. Les deux se différencient par le seuil de pauvreté utilisé. Une personne est dans une situation de pauvreté si elle vit dans un ménage où le ménage n'arrive pas à satisfaire à l'ensemble de ses besoins essentiels. Le seuil de pauvreté définissant cette forme de pauvreté est égal à une consommation par tête de 81.7 HTG par jour (soit 2 dollars américains de 2012). Une personne est dans une situation de pauvreté extrême si elle vit dans un ménage où le ménage n'arrive pas à satisfaire à ses besoins alimentaires, le seuil de pauvreté extrême est de 41.6 HTG (1 dollar américain de 2012). Les taux de pauvreté de Haïti indiquent qu'environ 6.3 millions d'haïtiens ne parviennent pas à subvenir à leur besoins de base et près de 2.5 millions n'ont pas les moyens de se nourrir de façon adéquate. La profondeur de la pauvreté, qui mesure la distance moyenne entre la consommation des pauvres et le seuil de pauvreté est également élevée, à 24.4% au niveau national (Tableau 1). Ceci signifie qu'en moyenne les pauvres vivent avec des ressources représentant moins de 60% du seuil, donc moins de 48 HTG par jour, soit juste un peu plus qu'un dollar américain de 2012.

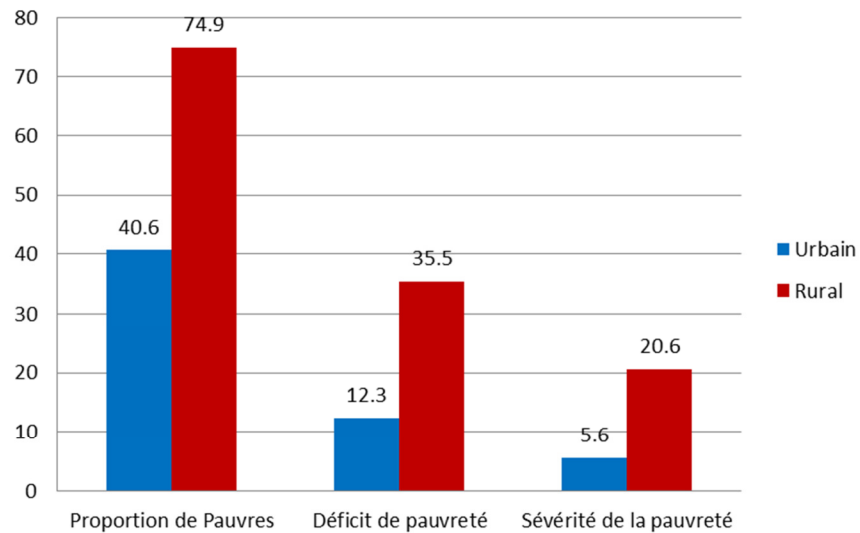
Table 1 : Indicateurs de pauvreté en Haïti (en Pourcentage)

	Estimation	Écart type	Intervalle de confiance à 95%	
Pauvreté				
Proportion de Pauvres	58.5%	0.015	58.4	58.5
Déficit de pauvreté	24.4%	0.008	24.3	24.4
Sévérité de la pauvreté	13.4%	0.006	13.4	13.4
Pauvreté extrême				
Proportion de Pauvres	23.8%	0.013	23.7	23.8
Déficit de pauvreté	7.7%	0.005	7.7	7.7
Sévérité de la pauvreté	3.5%	0.003	3.5	3.5

Source : ECVMAS 1, calculs des auteurs.

Géographiquement, la pauvreté est beaucoup plus élevée et concentrée en milieu rural. Les données démographiques tels que ressorties d'ECVMAS 1 (2012) montrent un Haïti en majorité rurale (52% du total), bien que l'écart entre population rurale et urbaine se rétrécisse d'année en année dus aux mouvements migratoires constants vers la zone métropolitaine. Comme indiqué dans le Tableau 2, en 2012 67% des pauvres Haïtiens se trouvaient en milieu rural à cause d'une incidence de la pauvreté 74.9% dans ce milieu contre 40.6% en zone urbaine. La capitale, Port-au-Prince, est la partie du pays où l'incidence de la pauvreté est la plus basse, avec un taux de 29.2 pourcent, elle concentre 11% des pauvres.

Graphique 1 : Indicateurs de pauvreté par milieux de résidence

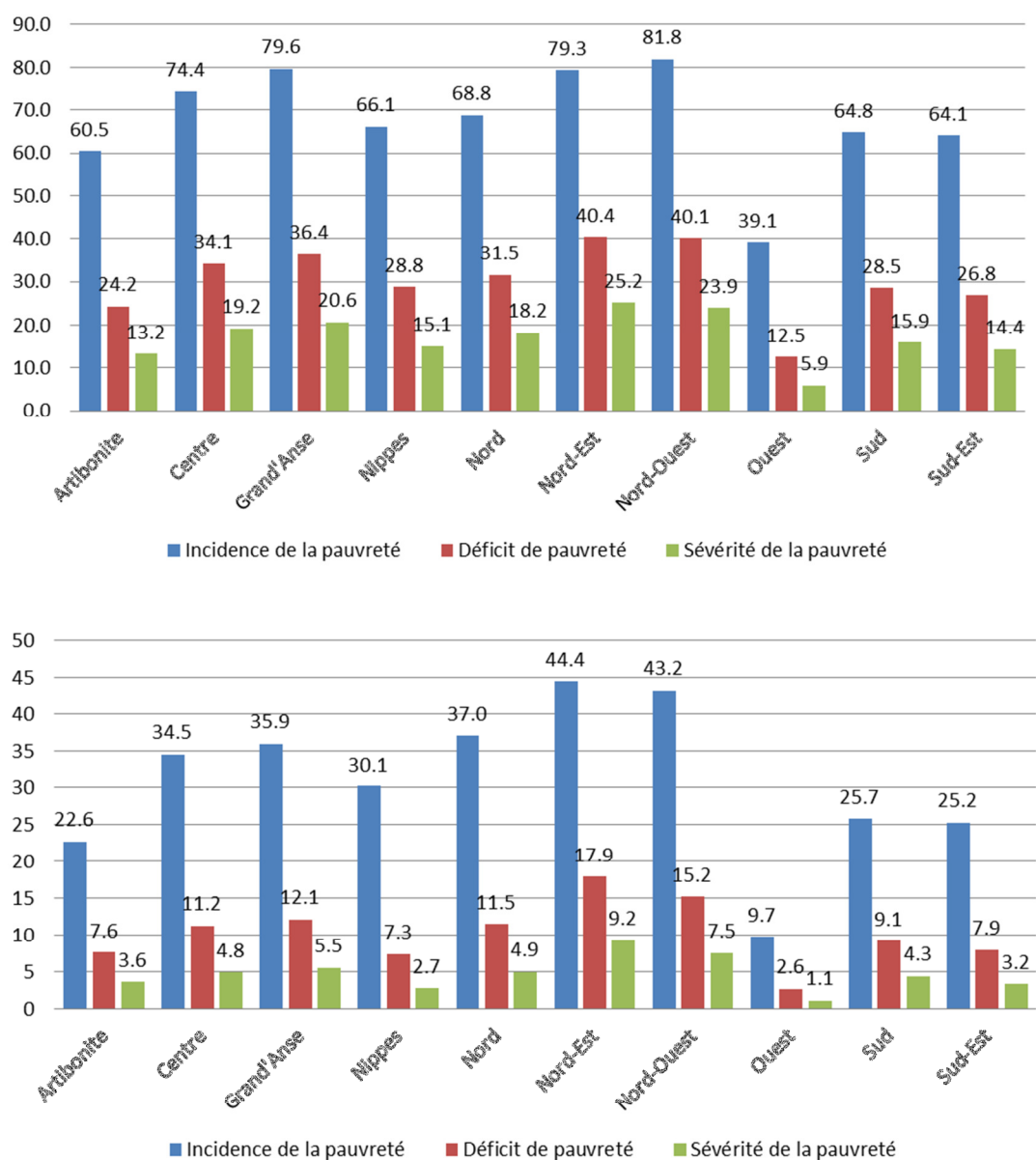


Source : ECVMAS 1, Calculs des auteurs.

La pauvreté est non seulement plus répandue en milieu rural, traditionnellement plus isolé et basé sur l'agriculture de subsistance, mais elle y est aussi plus profonde.

Un indicateur de *Déficit de Pauvreté* de 35.5% en zone rurale, comparé à 12.3% en zone urbaine, indique qu'en zone rurale les individus pauvres le sont de façon beaucoup plus profonde (graphique 1). Autrement dit, ceci signifie que pour sortir de la pauvreté le bien-être des pauvres ruraux devrait augmenter en moyenne d'au moins environ 39 gourdes par jour et par tête, alors qu'en zone urbaine une augmentation de 25 gourdes serait suffisante. De même, la *sévérité* de la pauvreté est plus importante en milieu rural, avec un indicateur de plus de trois fois supérieure par rapport au milieu urbain (5.6 vs 20.6). Cet indicateur montre non seulement que la population rurale est plus pauvre que celle urbaine, mais aussi que les inégalités parmi les pauvres ruraux sont bien plus accentuées.

Graphique 2. : Les indicateurs de pauvreté (haut) et de pauvreté extrême (bas) par département

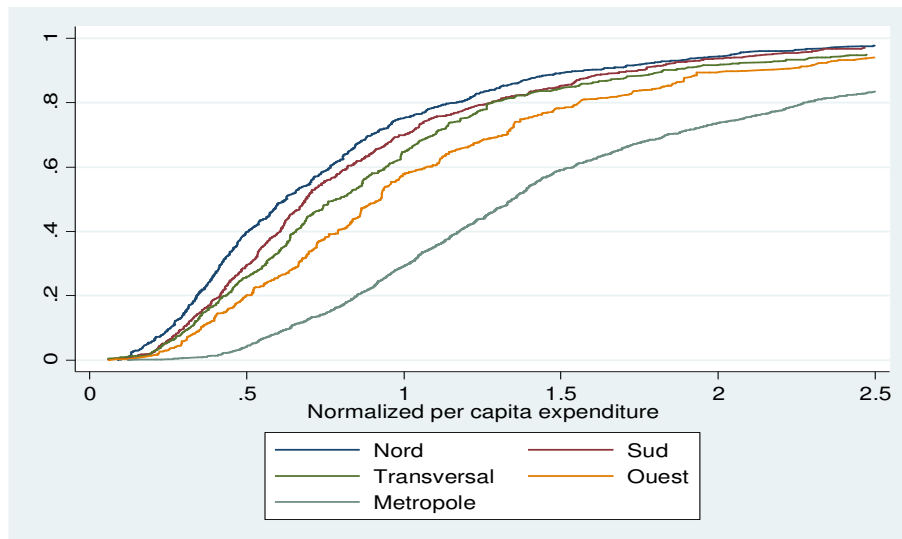


Source : ECVMAS 1, Calculs des auteurs.

Les départements qui affichent l'incidence la plus élevée sont les départements ceux de la région du Nord, tel que le Nord Est (79.3%) et le Nord-Ouest (81.8%), ainsi que la Grand-Anse (79.6%). Ces trois départements, qui affichent également les taux de déficit et sévérité de la pauvreté les plus élevés (graphique 2), ont en commun le fait d'être les plus

éloignés de la capitale, mal desservis par le système routier et souvent difficile d'accès en saison des pluies. À ce sujet il est intéressant de noter que le département du Nord, qui héberge la deuxième ville du pays (Cap Haïtien), affiche un taux de 68.8%, nettement inférieure aux taux pour le Nord-Est et le Nord-Ouest. De la même manière les taux des autres départements du Sud, plus proche et mieux connectés à Port au Prince, se détachent de la Grande Anse avec une incidence entre 64.1 et 64.8%.

Graphique 3, Courbes de dominance de la pauvreté par région



Source : ECVMAS 1, Calculs des auteurs.

Les courbes de dominance confirment que la région de l'Ouest, et Port-au-Prince en particulier, se détachent nettement des autres régions en termes de bien-être. Graphiquement, ceci est illustré par la proximité de la courbe de distribution de bien-être de l'Aire Métropolitaine de Port-au-Prince à l'axe horizontale dans tous ces points, alors que le Nord demeure la région la plus pauvre, suivi de près par le Sud (graphique n3).

Bibliographie

Agüero, Jorge M. et Gould, Brian W. Household Composition and Brazilian Food Purchases: An Expenditure System Approach, *Canadian Journal of Agricultural Economics* 51 (2003) 323–345.

Banque mondiale. Haiti Options and Opportunities for Inclusive growth – Country Economic Memorandum. Banque mondiale, Washington, D.C. (2006).

Echevin, Damien. Vulnerability and livelihoods before and after the Haiti earthquake. Policy Research Working Paper Series. Banque mondiale, Washington, D.C. (2011).

Deaton, Angus et Zaidi, Salman. Guidelines for constructing consumption aggregate for welfare analysis, LSMS working paper 135 (2002), Banque mondiale, Washington, D.C.

Foster, James; Greer, Joel, and Thorbecke, Erik. A Class of Decomposable Poverty Measures. *Econometrica*, 52:3 (1984) 761–766.

Groupe d'experts sur les statistiques de la pauvreté. Compendium of best practices in poverty measurement. Rio de Janeiro (2006).

Lanjouw, Peter et Ravallion, Martin. Poverty and household size. Policy Research Working Paper Series 1332. Banque mondiale, Washington D.C. (1994).

Modigliani, Franco et Ando, Alberto. The life-cycle hypothesis of saving aggregate implications and tests. *American Economic Review* 53 (1963).

Montas, Rémi. La pauvreté en Haïti: Situation, causes et politiques de sortie, LC/MIEX/R.879, ECLAC (2005).

Pedersen, Jon et Lockwood, Kathryn. Determination of a poverty line for Haiti. FAFO (2001).

Ravallion, Martin. Poverty lines in theory and practice, LSMS working paper 133. Banque mondiale, Washington, D.C. (1998).

UNDP. État des lieux des savoirs sur la Pauvreté en Haïti des années 70 à nos jours. Port-au-Prince, Haiti (2003).

Verner, Dorte. Making the Poor Haitians Count Takes More Than Counting the Poor: A Poverty and Labor Market Assessment of Rural and Urban Haiti Based on the First Household Survey for Haiti. Banque mondiale, Washington, D.C. (2005).

Sletten, Pal et Egset, Willy. Poverty in Haiti. FAFO (2004).